



CSA-SD de l'Aude

15 février 2023

Déclaration préalable de la FSU 11

Le Conseil Social d'Administration est une nouvelle instance mise en place à la suite de la loi dite de transformation de la fonction publique, loi que la FSU a combattu pour de multiples dispositions qui sont autant d'attaques contre la fonction publique et donc le service public. Parmi ces attaques figure l'affaiblissement des instances de représentations des personnels, qu'il s'agisse des commissions paritaires ou des comités techniques et des CHSCT. Toujours, il s'agit de marginaliser le rôle des représentantes et des représentants du personnel, de faire fi de leur expertise, ce qui ouvre la porte à l'erreur ou à l'arbitraire.

De ce point de vue, le refus de la DSDEN de l'Aude de communiquer un projet de carte scolaire aux membres de cette instance relève d'un manque de respect pour les représentantes et les représentants du personnel, et donc pour les personnels eux-mêmes, surtout lorsqu'il avait été annoncé que ce projet serait communiqué à l'issue du groupe de travail du 31 janvier. Pire, la Rectrice de l'Académie de Montpellier s'exprime dans la presse sur la carte scolaire du département de l'Aude, mais les membres du CSA ne reçoivent toujours rien. Face à ce monologue social, les organisations syndicales ont décidé de boycotter la réunion prévue le lundi 13 février. Pour cette réunion de repli, nous n'avons pas eu communication du projet. Pour quelle raison ? Nous n'acceptons pas que des sujets aussi importants que la carte scolaire du 1^{er} degré soient expédiés dans un calendrier qui ne permet pas aux représentantes et aux représentants du personnel de faire leur travail d'analyse et de vérification. Les personnels, mais aussi les parents d'élèves, et les citoyennes et les citoyens de notre département méritent davantage de considération.

Nous ne pouvons malheureusement que constater que l'exemple vient d'en haut, et que le ministre Ndiaye s'inscrit résolument dans les pas de ses prédécesseurs, avec des annonces qui sont destinées à la presse et à un grand public, qui est de moins en moins dupe, et qui traduisent un désintérêt voire un mépris pour la réalité de l'exercice de la profession. Alors que nos collègues connaissent un déclassement salarial et des conditions de travail dégradées, parfois jusqu'à l'épuisement professionnel, que la pénurie d'enseignants et d'enseignantes devient alarmante, le ministre répond par des missions supplémentaires. « Travailler plus pour gagner plus », ce n'est pas une revalorisation ! Les annonces autour de la classe de 6^e montrent bien que la réalité du terrain est totalement ignorée : comment le ministre ose-t-il envisager que les directeurs et directrices d'école aillent assurer des heures de soutien dans les collèges sur leurs journées de décharge administrative ? Comment peut-on vouloir encore alourdir la charge de travail des personnels quand c'est l'inverse qui est demandé par la profession.

Sur ce point précisément, la FSU dénonce avec force les tentatives dans notre département d'IEN et de chefs d'établissement d'imposer aux personnels des organisations pédagogiques complexes, inutiles et contre-productives autour du cycle 3, et ce, sans même attendre la rentrée prochaine. Les équipes enseignantes doivent garder la main sur les projets pédagogiques qui doivent avoir pour seul objectif l'intérêt des élèves. La FSU sera à leurs côtés.

Pour revaloriser notre profession, il ne faut pas imposer de nouvelles missions, ni distribuer des primes qui mettent en concurrence les personnels, toujours au détriment des femmes d'ailleurs. La FSU exige une revalorisation sans contreparties de toutes et tous, de toutes les catégories de personnel, débuts, milieux et fins de carrière. C'est cela que la profession demande, et que le ministre devrait entendre.

Enfin, comment ne pas parler du projet de réforme des retraites, injuste et brutal ? Les personnels de l'Éducation Nationale sont massivement mobilisés dans les grèves et les manifestations interprofessionnelles depuis le 19 janvier. Ils n'acceptent ni le décalage de l'âge légal de départ à la retraite ni l'augmentation de la durée de cotisation. Cette réforme constitue une immense régression pour les droits de toutes et tous, et elle va frapper plus durement les plus précaires et ceux et surtout celles qui ont les carrières les plus hachées. Là aussi, le gouvernement devrait écouter les salarié·e·s et les organisations syndicales : pour réformer notre système de retraite, et le rendre plus juste et plus solidaires, il y a des solutions pour financer ces

améliorations en augmentant les ressources. C'est ce que portera la FSU dans les prochaines mobilisations, ce jeudi 16 février, pendant les vacances mais aussi à la rentrée le mardi 7 mars, où l'intersyndicale appelle à mettre la France à l'arrêt : toutes les écoles doivent être fermées, tous les collèges et les lycées doivent être vides, tous les services doivent être à l'arrêt.

En ce qui concerne l'ordre du jour de ce CSA, la carte scolaire du 1^{er} degré sera malheureusement une carte scolaire de renoncement. Le successeur de Jean Michel Blanquer poursuit la même conception prescriptive de sa mission, niant la professionnalité des actrices et acteurs du métier. Évaluations imposées, propos conservateurs sur la dictée, chronométrages, horaires imposés de lecture, d'écriture, de calcul mental. Mise en pression de la maternelle. Le principe du *teaching to test* est plus que jamais mis en œuvre, malgré son inefficience pourtant connue et ses effets délétères.

Quand un ministre saura-t-il autoriser les inventions de terrain, favoriser les fonctionnements entre pairs, mettre les moyens nécessaires à ces inventions, et fixer un cap politique clair et généreux de combat contre les inégalités scolaires, contre la gangrène des inégalités sociales et culturelles dans l'école ?

Ce temps n'est clairement pas là avec Pap Ndiaye. Ce ministre supprime 1177 postes à la rentrée 2023, niveau de détérioration jamais vu depuis plus de dix ans. Dans l'Aude ce sont 3 postes que nous rendons alors que l'urgence est à soutenir l'École non par des déclarations ou des intentions, mais par l'augmentation des moyens et des salaires.

La Rectrice de l'académie de Montpellier est venue le 10 février dans l'Aude assurer le service après vente de la politique gouvernementale. Elle a bien tenté, par quelques éléments de langage, de travestir la dure réalité de la carte scolaire et le détricotage du service public d'éducation dans notre département rural et pauvre. Mais ses arguments ont vraiment du mal à convaincre ! Pour elle, supprimer des classes c'est « créer une respiration dans l'encadrement » mais de quelle réalité nous parle-t-elle ? Sûrement pas celle que vivent les élèves audois et leurs professeurs !

- La réalité audoise ce sont ces TPS que l'on laisse à la porte de l'école publique pour entretenir artificiellement la prétendue baisse des effectifs dans notre départements. Pour rappel, si nous scolarisons, comme en 2000, 45 % de 2,5 ans : avec 3 246 naissances domiciliées en 2021, cela ferait 1460 élèves de plus. Au regard de la baisse globale annoncée de 374 élèves ; cela relativise les choses mais cela nécessite un investissement : l'ouverture de 60 classes à 24 élèves ! L'académie de Montpellier a-t-elle renoncé à utiliser ce levier important pour favoriser réduction des inégalités scolaires, socialisation et réussite ?

- La réalité audoise, ce sont des RASED exsangues qui ne peuvent plus remplir leurs missions ; l'Éducation nationale, faute de personnels, laissant sur le bord de la route, sans aide, de plus en plus d'élèves. Les actions de prévention en maternelle ne peuvent plus être assurées et les élèves les plus grands du CE2 au CM2 ne sont quasiment plus pris en charge ! Il est donc plus qu'urgent d'envoyer des collègues en formation et de créer les postes nécessaires pour reconstituer ces indispensables réseaux spécialisés à hauteur d'un RASED complet (1 psychologue, 1 maître G et 2 maîtres E) pour 800 élèves. Cela nécessite un investissement de 46 postes. L'académie de Montpellier a-t-elle oublié l'apport des RASED dans la lutte contre la difficulté scolaire ?

- La réalité audoise, ce sont beaucoup trop d'absences non remplacées tous les jours, des élèves répartis dans les autres classes et des scolarités perturbées. Il est grand temps de pallier ce problème récurrent. À la hauteur d'un moyen de remplacement pour 10 classes, l'investissement à réaliser est de 32 postes de remplaçant.es ZIL ou brigade congés maladie. Mais peut-être l'Académie de Montpellier considère-t-elle que l'embauche de contractuel-les précaires suffit ?

- La réalité audoise, c'est un véritable manque de formation continue avec un saupoudrage de quelques journées de-ci de-là! Qu'en est-il de notre droit à un semaine de stage par an tout au long de notre carrière ! IL faudrait pour cela 33 postes supplémentaires. Mais peut-être l'Académie de Montpellier néglige-t-elle l'importance d'une véritable formation continue ?

- La réalité audoise, c'est l'inclusion scolaire de plus en plus importante sans moyens à la hauteur qui fait exploser les collectifs de travail dans beaucoup d'écoles et menace de transformer les dispositifs ULIS en classe ghetto comme l'étaient par le passé les classes de perfectionnement. L'inclusion scolaire qui, sans les moyens à la hauteur des ambitions affichées, provoque beaucoup de souffrance chez les élèves eux-mêmes, leurs camarades ainsi que chez les personnels dans les écoles ! Évidemment, toute cette souffrance, toute cette pénibilité du travail ne sont pas prises en compte dans les taux d'encadrement évoqués par Mme la Rectrice. Mais respirons, respirons... Postes de coordonnateurs-trices en ULIS, places dans les établissements et services

médico-sociaux (ESMS) : IME, ITEP, SESSAD viendront-ils un jour donner un peu d'air à tous ces établissements asphyxiés par l'inclusion sans moyen ?

- La réalité audoise, c'est aussi le manque récurrent d'AESH et la mutualisation des moyens gérée par les PIAL, les dysfonctionnements et la souffrance que cela engendre...

Voilà pourquoi la FSU parle d'une carte scolaire de renoncement pour les écoles de l'Aude.

Pour ce qui concerne les dotations des collèges, nous sommes toujours dans une logique comptable qui considère comme acceptables des classes de 30 élèves. Dès lors, dans 19 des 28 collèges de l'Aude, on trouvera des classes de 28 élèves ou plus.

Le solde positif des ouvertures de classe dans les collèges de l'Aude (+5 par rapport aux prévisions d'il y a un an, + 3 en tenant compte des ajustements faits à la rentrée) ne constitue donc pas une amélioration des conditions de travail des personnels et donc d'enseignement, mais répond très partiellement à une augmentation du nombre d'élèves (+ 476). En effet, le nombre de divisions augmente mais le nombre total d'heures des DGH baisse d'environ 80 heures ! Cela signifie des classes plus chargées et moins de moyens pour les dispositifs pédagogiques. Pour maintenir le taux d'heures par élève de l'année dernière, il aurait fallu 350 heures de plus !

De ce point de vue, la légère baisse de la part des heures supplémentaires dans les dotations ne soulagera pas vraiment les équipes d'autant que cette part reste largement supérieure à ce qu'elle était avant 2019.

La FSU acte cependant positivement le fait que les dotations des dispositifs EANA comptent moins d'HSA, ce qui va permettre d'améliorer les conditions de travail des enseignantes et enseignants de ces dispositifs, dont la charge de travail avait été fortement alourdie en 2020, ce que nous avons toujours dénoncé depuis en CTSD et en CDEN.

Mais plus généralement, la rentrée 2023 sera difficile dans les collèges, compte tenu de l'impossibilité de la préparer sereinement. Les annonces brutales du ministre, encore une fois par voie de presse, sur la classe de 6^e, au moment où les DGH arrivaient dans les établissements, ont renforcé l'impression de mépris ressentie par les collègues. Il en est ainsi de l'annonce de la suppression de « l'heure de technologie en 6^e » alors que dans la majorité des collèges accordaient dans leurs répartition plus d'une heure dans l'horaire globalisé de sciences et technologie. Il en est de même de la création de ce dispositif de soutien/renforcement en français et mathématiques, sans moyens dédiés, avec une intervention de professeur·e·s des écoles – on se demande sur quel horaire. Dans cette période, les conseils d'administration des collèges se voient proposer au vote des tableaux de répartition des moyens entre les disciplines qui ne sont pas conformes aux textes réglementaires puisque ni les horaires disciplinaires de la classe de 6^e, ni les programmes n'ont été à ce jour modifiés. La FSU soutient tous les collèges qui s'opposent à ces manières inacceptables de procéder, en particulier par des motions en conseil d'administration. Elle alerte d'ores et déjà la DSDEN sur les conséquences de ces dispositions sur les postes de professeur·e·s de technologie dans le département, alors que cette matière a déjà été fragilisée par de précédentes réformes. Rappelons enfin que ce n'est pas cette petite heure de renforcement/soutien qui va permettre de résoudre les difficultés des élèves, pas plus que la généralisation du dispositif Devoirs faits aux élèves de 6^e. Il faut réduire nettement le nombre d'élèves par classe et permettre la tenue de cours en effectifs réduits.

En conclusion, la FSU réaffirme l'éducabilité de toutes et tous. Toutes et tous sont capables et doivent pouvoir bénéficier d'éducation et de formation, de la maternelle au supérieur dans le cadre d'une école publique, progressiste et émancipatrice. C'est en ce sens que nous continuerons de demander des moyens à hauteur des enjeux pour les écoles et les établissements de notre département.